

Règlement prêt de barnum



**L'association Pêche et Loisirs a acheté 2 barnums de 3mx3m.
Ce matériel est géré par l'association Pêche et Loisirs et est mis a disposition des associations, de la commune, et des utilisateurs des gites et de la salle des fêtes.**

Il est composé de :

- deux barnums pliants avec bâches PVC**
- deux valises de transport,**
- quatre murs indépendants**
- une gouttière permettant de joindre les deux structures**
- deux ensembles d'accessoires (sardines, cordelette, sac de lest)**

Le prêt est gratuit aux membres de l'association Pêche et Loisirs, à la commune et aux autres associations.

**La location est possible pour les utilisateurs de la salle des fêtes et des gites :
Tarif 2020: 25€ l'unité pour le week-end avec un dépôt de caution de 200€.**

Dans tous les cas d'utilisation, un membre de l'association sera présent pour le montage et le démontage. Un état du matériel sera effectué à la mise à disposition et à la restitution.

**Ce matériel est stocké dans les locaux de la commune.
Il est demandé aux utilisateurs d'en apporter le plus grand soin.**

Pour toutes demandes, s'adresser à un membre du bureau de l'association.

Ci-dessous la liste des personnes habilitées à mettre ce matériel à disposition des demandeurs :

Jean Pierre Boissard	tél : 06 73 20 09 06
Lucette Chateaux	tél : 03 85 74 52 18
Roger Famy	tél : 06 33 01 58 37
Jean Marc Guigue	tél : 06 84 97 18 99
Gérard Nygren	tél : 06 68 21 98 68

**Une fiche de location ou de prêt est remise à chaque utilisateur.
Cette fiche (annexe 1) précise les précautions d'usage.**

Association Pêche et Loisirs la Chapelle Saint Sauveur

Fiche de location des barnums

Nom de l'emprunteur :

Date de mise à disposition :

Date de retour :

Nombres de barnums :

Accessoires fournis :	Murs	Nombre
	Gouttière	Nombre
	Sardines	Nombre
	Cordelette	Nombre
	Sac de lest	Nombre

Précautions d'usage :

- Les pieds seront immobilisés avec les « sardines » prévue à cet effet si le sol le permet ou avec des lests.
- Ne pas suspendre de charges sur la structure.
- Ne pas utiliser de sources de chaleur sous le barnum.
- Ne pas coller des adhésifs sur la structure ou sur les bâches.
- Les parties comportant des bandes « velcro » devront rester propres.
- Ne pas laisser les barnums dans un endroit isolé sans surveillance.
- Veiller à ce que les toiles soient sèches avant le rangement dans les housses.